



MANAGEMENT DE PROXIMITE : ENJEUX & MISE EN ŒUVRE

JE M'INSCRIS

Contexte

Un bon manager doit conjuguer savoir-faire et savoir-être dans l'ensemble de ses activités professionnelles. Pour ce faire, il lui est indispensable de bien mesurer les enjeux de sa mission et de maîtriser les savoir-être spécifiques à la fonction. Dans le contexte de management d'équipes mixtes (présentiel / télétravail), il sera tenu compte des leviers spécifiques à actionner. En intégrant la dimension QVCT, c'est lui donner les clés pour créer un environnement de travail sain et motivant, tout en répondant aux exigences opérationnelles. Pour vous permettre d'acquérir les réflexes essentiels pour vous rendre efficace dans la fonction de manager.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les rôles et responsabilités de manager
- Connaître les bonnes pratiques et savoir les mettre en œuvre à bon escient
- Maîtriser les techniques de communication et les savoir-être associés
- Savoir animer son équipe au quotidien : motiver, organiser le travail et déléguer

Contenu

- Comprendre son rôle et ses responsabilités de manager de proximité**
 - Clarifier les rôles et les responsabilités de manager
 - Cerner son style managérial préférentiel

Travail de groupe : Le manager et son équipe ; les attentes réciproques
Test individuel : autodiagnostic de son style de management

- Mettre en place les bons comportements**
 - Le management situationnel : Adapter son style aux situations et personnalités
 - Cerner son équipe, les compétences et le niveau d'autonomie de chacun
 - Clarifier les fonctions pour responsabiliser chaque acteur

Travail de groupe : Élaboration du diagnostic de maturité professionnelle de son équipe

- Bien communiquer et motiver**
 - Comprendre la communication managériale
 - Mobiliser avec pertinence les différents registres de la communication : opinions, faits et émotions
 - Donner des feedbacks constructifs à ses collaborateurs
 - Savoir transmettre une consigne, faire une demande, traiter une erreur
 - Recadrer un collaborateur sans démotiver
 - Créer un climat favorisant l'adhésion, la responsabilisation et la confiance
 - Prise en compte des besoins individuels : reconnaissance, statut, sécurité

Mise en situation « pratiquer l'écoute active avec ses collaborateurs »

- Savoir animer son équipe au quotidien**
 - Définir les contributions individuelles et organiser le travail en équipe
 - Fixer des objectifs en déclinant ceux de sa structure
 - Définir et faire appliquer les « règles du jeu » collectives, comprises et partagées
 - Développer la cohésion de son équipe
 - Suivre et accompagner son équipe, en prenant en compte le télétravail
 - Gérer la charge de travail et l'organisation du travail
 - Pratiquer des délégations motivantes
 - Favoriser l'intelligence collective
 - Intégrer et développer le bien-être des équipes
- Exercice individuel : « mon plan individuel de progrès »

Date - Lieu

3 & 4 avril 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 09h00-17h00

Tarif

490 € - Adhérent
630 € - Non-adhérent

INTRA - sur devis

Public

Collaborateurs en situation d'encadrement, managers ayant pris récemment leurs fonctions. Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Les participants élaboreront leur propre plan individuel de progrès à la fin de la formation, afin d'ancrer les changements voulus dans le quotidien.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

